

Chapitre IV _____ LA LIBERTÉ

Introduction

La liberté fait partie des mots les plus ambigus et difficiles à définir. On la conçoit généralement comme la possibilité d'agir sans contrainte. Pour le sens commun, être libre, c'est faire ce qu'on veut sans obstacle. Mais le sentiment immédiat de liberté n'est peut-être qu'une illusion. L'homme qui se croit libre, l'est-il réellement ? Chacun réclame la liberté et la vit à sa manière. Le terme est polysémique au sens où on parle de liberté métaphysique, philosophique, morale, politique etc. Au fait, qu'est-ce que la liberté ? Au sens philosophique, la liberté est inséparable du déterminisme et du fatalisme. Le déterminisme et le fatalisme peuvent paraître comme des contraintes qui limitent la liberté de l'homme. Pourtant, ils permettent à la liberté d'exister. De sorte qu'on a pu dire qu'il n'y a de liberté que de contraintes. Dès lors, perçue comme une absence de contraintes, la liberté se révèle illusoire. La liberté est une conquête, et pour la mériter, il faut accepter d'être mis à l'épreuve et de se libérer des épreuves pour prétendre être libre.

I- Le déterminisme et le fatalisme

Le fatalisme est une doctrine qui postule que tous les événements sont fixés à l'avance par le destin. Et si tel est le cas, il n'y a point de place à accorder à la responsabilité ni au choix de l'homme. Ce dernier ne fait que subir la volonté de Dieu. Admettre le fatalisme, c'est donc admettre que l'homme est une marionnette de la nature. Dans ce cas, on ne saurait le tenir responsable de quoi que ce soit, et c'est pour éviter de tomber dans cette conclusion simpliste que **Sartre** a récusé l'idée de destin. Pour lui, c'est l'homme qui fait son propre destin. Du coup, il est responsable de ses actes. **Le déterminisme**, par contre, postule que toute chose a une cause. C'est une doctrine philosophique selon laquelle les phénomènes naturels sont liés par des lois nécessaires. Le déterminisme prend plusieurs formes. Il y a le déterminisme naturel, le déterminisme psychologique et le déterminisme sociologique ou social.

Le **déterminisme naturel** permet à l'homme de savoir qu'il vit dans une nature qui obéit à des lois qui ne dépendent pas de sa volonté et qui fonctionnent comme un obstacle à sa liberté. Chez les **stoïciens**, l'homme est libre lorsqu'il se soumet au destin et l'accepte tel qu'il est. C'est dans cette logique qu'il faut comprendre leur affirmation selon laquelle « *le destin mène qui veut et traîne qui ne veut pas* ». Pour les stoïciens, il y a des choses qui dépendent de nous tels que nos pensées et nos désirs et d'autres qui ne dépendent pas de nous comme la vie, la mort, la maladie, le temps, la vieillesse, nos parents, notre terre de naissance etc. Toutes ces choses sont des phénomènes naturels qui échappent à notre volonté, et les stoïciens estiment qu'être libre, c'est les accepter. C'est pourquoi ils disent qu'il ne faut pas

vouloir que les choses arrivent telles que nous les désirons, mais il faut les accepter telles qu'elles viennent. Ainsi, nous vivrons en paix.

Pour ce qui concerne le **déterminisme psychologique**, il faut retenir que les actes de l'homme dépendent à la fois des forces extérieures et des forces intérieures tels que les désirs, les passions, les instincts, les pulsions etc. qui, très souvent, nous échappent. Nous nous croyons conscients de nos actes alors que notre volonté peut être déterminée sans que nous en ayons conscience. **Spinoza** estime que l'homme croit qu'il est libre parce qu'il ignore les causes qui le font agir. Il écrit à ce sujet : « *Les hommes sont conscients de leurs désirs et ignorent ce qui détermine ces désirs* », l'Éthique (1674). Pour Spinoza, seul Dieu est véritablement libre parce qu'« *il agit par les seules lois de la nature et sans subir aucune contrainte* ». A la suite de Spinoza, le fondateur de la psychanalyse, **Freud**, a montré que nous pouvons être déterminés par des causes inconscientes. Cette découverte de l'inconscient mit en déroute la définition de la liberté comme libre-arbitre. Du moment que l'inconscient peut me faire agir, je peux alors être déterminé à mon insu. Par conséquent, je ne peux prétendre être libre.

Au sujet du **déterminisme sociologique ou social**, **Emile Durkheim** écrit qu'il existe une conscience collective qui consiste « *en des manières d'agir, de penser extérieures à l'individu et qui sont douées d'un pouvoir coercitif en vertu duquel elles s'imposent à lui* ». Selon le sociologue français, il y a des lois et des règles que l'homme trouve préétablies, qui s'imposent à lui et limitent sa liberté. **Marx** invoquera les conditions matérielles d'existence qui déterminent la pensée pour dire que nous vivons dans l'illusion de la liberté. Pour lui, du moment que notre pensée est influencée par nos conditions de vie, nous ne pouvons être libre, car nous sommes conditionnés à notre insu. **Marx** et son compagnon **Engels** préfèrent le terme libération. Pour eux, la liberté rime avec la libération. Cette liberté passe par l'action révolutionnaire dont l'objectif est d'abolir les inégalités sociales entre bourgeois et prolétaires.

Ces différentes formes de déterminisme et le fatalisme donnent l'impression d'être un frein à la liberté, pourtant ils ne le sont pas. On sait que le déterminisme fonctionne sur la base de la causalité, c'est-à-dire la relation cause-effet. Donc découvrir les causes des phénomènes, permet à l'homme de prévoir, de ralentir ou d'empêcher le déroulement des phénomènes. Sous ce rapport, la découverte des lois de la nature ou des causes, au lieu de limiter la liberté de l'homme, agrandit plutôt sa liberté.

II- Libre-arbitre et responsabilité

Il est vrai que nous ne pouvons pas échapper aux lois de la nature comme la loi de la pesanteur, mais il nous est possible de dire ou non la vérité. Cette possibilité ou cette volonté de choisir sans contrainte se nomme libre-arbitre. Le mot vient du latin « **liberum arbitrium** » qui signifie « le pouvoir de choisir ». Le libre-arbitre, c'est donc cette liberté de choix entre plusieurs actions possibles. **Descartes** le

définit comme la volonté ou le pouvoir d'agir sans contrainte. Pour lui, faire une chose volontairement est la même chose que faire une chose librement. « *La volonté et la liberté ne sont qu'une même chose, ou plutôt qu'il n'y a point de différence entre ce qui est volontaire et ce qui est libre* », dit-il, estimant que l'homme est maître de lui-même et que le libre-arbitre le rend responsable de ses actes. Ici, la liberté serait la qualité de celui qui, en faisant le bien ou le mal, le fait en toute connaissance de cause sans aucune contrainte. Dès lors qu'on agit sans contrainte, on est responsable de ses actes, et c'est ce que **Sartre** soutient. Il affirme que l'homme est responsable de ses actes grâce à son pouvoir de choisir. Comme Descartes, Sartre fonde la liberté sur le libre-arbitre et récuse l'idée selon laquelle l'homme est une marionnette du déterminisme. Il s'oppose à la conception stoïcienne de la liberté comme soumission au destin et aux « *philosophes du soupçon* » que sont **Marx**, **Nietzsche** et **Freud** qui pensent que l'homme ne peut pas être libre parce qu'il est agi par des causes inconscientes. On les appelle les « *maîtres du soupçon* », car ils soupçonnent que derrière tout acte de l'homme, il y a une cause qui n'est pas maîtrisée. **Marx** parle des conditions matérielles d'existence qui déterminent la pensée, **Nietzsche** évoque les instincts vils et **Freud** parle de l'inconscient. Même s'ils divergent sur les causes qui font agir l'homme, ces « *maîtres du soupçon* » partagent l'idée que l'homme n'est pas libre. Donc il n'est pas responsable de ses actes du moment qu'il ne contrôle pas ce qui le fait agir.

Dans Humain, trop humain (1878), **Nietzsche** dit que « *l'homme agissant lui-même est dans l'illusion du libre-arbitre* ». Pour lui, il faut être omniscient pour pouvoir « *calculer mathématiquement* » toutes les actions humaines ; et il ajoute que si notre pouvoir était illimité, il nous révélerait que la liberté est une illusion. Mais **Sartre** a pris le contre-pied de cette conception de la liberté en affirmant dans l'Être et le néant : « *L'homme est condamné à être libre. Condamné parce qu'il ne s'est pas créé lui-même, et par ailleurs libre parce qu'une fois jeté dans le monde, il est responsable de tout ce qu'il fait* ». Cela veut dire que où qu'il soit, quoi qu'il fasse et quelle que soit la situation, l'homme agit toujours librement. S'opposant à la conception stoïcienne de la liberté, Sartre affirme que l'homme n'est pas un jouet du destin et ne doit pas rester passif sous le prétexte que le destin est déjà tracé. Au contraire, Sartre pense que le destin est une page vierge et ce sont les actions des hommes qui la remplissent. Si nous sommes les artisans de notre propre destin, cela signifie que le destin n'est pas quelque chose qui nous vient du ciel, mais de nous-mêmes. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre les propos de **François Mauriac** qui dit : « *Nous tissons notre destin, nous le tirons de nous comme l'araignée de sa toile* ».

III- Lois juridiques et liberté

Dans la vie en société, la coexistence des libertés est problématique : quand chacun fait ce qui lui plaît, on fait souvent ce qui déplaît aux autres. Il faut donc poser des

limites à chaque homme. C'est pourquoi la **Déclaration universelle des droits de l'Homme** définit la liberté comme le pouvoir de faire « *tout ce qui ne nuit pas à autrui* ». Et ce sont les lois qui veillent au bon fonctionnement de la société et qui garantissent aussi les libertés individuelles. C'est dans ce cadre qu'on peut comprendre la pensée de **Jean Jacques Rousseau** qui dit dans son Contrat social que la liberté est inséparable des lois. Il affirme à ce sujet : « *Il n'y a point de liberté sans lois* ». Il est curieux d'affirmer cela, car la loi est souvent ressentie par les individus comme une contrainte. Elle interdit à chacun de faire ce qui lui plait, mais c'est en ce sens qu'elle protège autrui. Donc l'absence de lois dans une société peut aboutir à l'écrasement du plus faible par le plus fort. Voilà pourquoi il faut distinguer avec Rousseau la **liberté naturelle** de la **liberté civile**. La liberté naturelle est présente à l'état de nature où chacun fait ce qu'il veut, alors que la liberté civile est assurée par la loi. Selon Rousseau, en obéissant à la loi, le citoyen n'obéit qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant, car ce sont les citoyens qui font les lois et qui s'y soumettent ensuite. « *La liberté, c'est l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite* », dit-il.

Cette pensée de Rousseau se retrouve chez **Montesquieu** qui considère que la liberté n'est effective que dans son rapport avec la loi. C'est ce qui l'amène à dire que être libre, c'est avoir « *le droit de faire tout ce que les lois permettent* ». Cette liberté qu'il met en relation avec les lois, Montesquieu la nomme **liberté politique** qu'il oppose à la **liberté philosophique** dans son ouvrage De l'esprit des lois (1748). La «**liberté philosophique**» se rapporte à l'exercice de la volonté de l'homme comme l'ont montré Descartes et Sartre qui mettent l'accent sur la volonté libre tandis que la «**liberté politique**», elle, renvoie aux droits du citoyen dans la société. Et c'est l'Etat qui offre aux citoyens le cadre juridique qui leur permet d'agir en toute légalité sans léser leurs semblables. Ainsi, dans la société, chaque droit que la loi me garantit est un devoir pour l'autre et vice-versa. C'est ainsi qu'on est passé d'une **notion abstraite de la liberté**, pensée dans son unicité, à une **conception concrète des libertés**. Autrement dit, envisagée dans leur pluralité, les libertés deviennent des droits ; ainsi parlera-t-on de liberté d'expression, de penser, de marcher, d'association, de liberté syndicale etc.

Conclusion

Au sens philosophique, il faut rappeler que la loi contraint l'homme en le rendant libre. Pour définir la liberté, il faut distinguer le fatalisme qui asservit du déterminisme qui libère. Avec le fatalisme, l'homme est soumis à un destin irrévocable. C'est pourquoi, pour le fataliste, les événements sont irrévocables même si on fait tout pour les éviter. Or pour le déterminisme, les événements sont liés entre eux par des causes constantes et universelles. La connaissance des lois nous permet d'anticiper sur les phénomènes et augmente la liberté. Grâce aux

pouvoirs qu'ils ont sur la nature, les hommes ont renoncé petit à petit à l'attitude stoïcienne qui consiste à tout mettre sur le compte du destin, pour envisager de devenir maîtres et possesseurs de la nature. La liberté ne pourrait être définie comme une absence de contraintes. Certes, l'absence de contraintes ou de lois pourrait être la liberté, mais ce serait sans doute celle de la jungle. Mais pour **Rousseau**, la véritable liberté appelée aussi liberté civile (et qui remplace la liberté naturelle) ne peut être envisagée que dans la société.

Notes

Diderot, considérant la liberté comme une illusion, écrit : « Il ne peut y avoir d'êtres libres, car nous ne sommes que ce qui convient à l'ordre général, à l'organisation, à la chaîne des événements », Lettre à Landois, 1756.

Loi : Disposition ou règle juridique obligatoire, établie par l'autorité souveraine et qui prévoit des sanctions contre toute violation.

Marx et Engels : Leur conception de la liberté exclut l'idée d'une liberté métaphysique et mettent la liberté en rapport avec la nature et la société. Au début de son histoire, disent-ils, l'homme était incapable de comprendre la nature, c'est pourquoi il en était esclave. Mais plus il maîtrise les lois de la nature, plus il est libre.

Aristote : Les actions des hommes ne doivent pas souffrir de contraintes extérieures si elles veulent être libres.

Saint Thomas d'Aquin et Saint Augustin considèrent que l'homme doit se libérer du péché originel et de l'asservissement au corps pour accéder au libre-arbitre.